

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL

DAIRA D'EL-MILIA

COMMUNE D'EL-MILIA

NUMERO FISCALE : 098418095151911

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 09 /2025

Conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le P/APC d'El-Milia, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

PROJET	CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Suivi et Réalisation Réseau d'Assainissement à Cité Dras Ouled Essalah (Axes 02, 03, 04) ( La Réalisation) ( Rénovation et Extension du réseau d'Assainissement de la cité )	Certificat de qualification et de classification Catégorie Trois (III) ou plus dans le domaine Hydraulique comme activité principale

Les entreprises intéressées justifiant les conditions d'éligibilité et titulaire d'un certificat de qualification et classification exigée peuvent retirer les cahiers de charges auprès du bureau des marchés au siège de la commune, place Bounnah Bekkassem, les jours ouvrables contre paiement de la somme de 3.600,00 DA.

**Présentation des offres :**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

À monsieur Le président de l'APC d'El-Milia- appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°09.../2025  
- projet : ( Indiqué le Projet concerné )

**Contenu :**

<b>I- L'enveloppe n° 01 : Dossier de candidature</b>
01- Une déclaration de candidature : document remplie, paraphé, signée, datée et visée par la personne compétente relative aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise suivant formulaire ci-joint.
02- Une déclaration de probité : document remplie, paraphé, signée, datée et visée par la personne compétente relative aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise suivant formulaire ci-joint.
03- Statuts pour les sociétés.
04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
05- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous-traitants. <ul style="list-style-type: none"> <li>a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, catégorie Trois (III) ou plus dans le domaine Hydraulique comme activité principale (valable)</li> <li>b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires</li> <li>c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.</li> </ul>
<b>II- L'enveloppe n° 02 Offre technique</b>
01- Une déclaration à souscrire : document remplie, paraphé, signée, datée et visée par la personne compétente relative aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise suivant formulaire ci-joint.
02- Mémoire technique justificatif : document remplie, paraphé, signée, datée et visée
03- Le cahier des charges : signée, paraphé, datée, visée et portant à la dernière page la mention manuscrite « tu et accepté »

<b>III- L'enveloppe n° 03 Offre financière</b>
01- La lettre de soumission : document remplie, paraphé, signée, datée et visée par la personne compétente relative aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise suivant formulaire ci-joint.
02- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U) : document remplie, paraphé, signée, datée et visée.
03- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E) : document rempli, paraphé, signée, daté et visée.

**N.B :** Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature : (NIF, NIS, cnes, casnos, cacobatph, extrait de roles, a effectué le dépôt légal des comptes sociaux...) sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

**La durée de préparation des offres et lieu de dépôt :**  
La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication à la concurrence de l'avis d'appel ouvert avec exigence de capacité minimale dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Le jour et la dernière heure de dépôt des offres sont fixés au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H 45m.

Les offres doivent être déposées « au bureau du courrier central » au siège de la commune, place Bounnah Bekkassem.

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

**Délai de validité des offres :**

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant quatre vingt (90) jours + la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché public le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

**Jour de l'ouverture des plis :**

Le jour et l'heure d'ouverture des plis du dossier de candidature, de l'offre technique et de l'offre financière sont fixés au jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14H00m et ce la dans une séance publique au siège de la commune à la salle de délibération.

Cet avis tient lieu d'invitation au soumissionnaire pour assister à la séance d'ouverture.

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

**Délai de réalisation :**

Le délai de Réalisation est fixé à 05 Mois au plus

Le président de l'APC

ANEPE / 2525004070 FN° 005

L'Est Républicain 7667 - 06/05/2025